

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Vie associative et sportive »

Conseil municipal du 21 octobre 2019
Séance du 19 septembre 2019

39 Ring André Clerc Agglomération Creilloise - subvention

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, M. LEMAIRE, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI, Mme MOUSSATEN, M. DEME.

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, M. N'DIAYE, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, ASSAMTI, BOULHAMANE, FREMINE, RIFI SAIDI, Mmes SOKOLONSKI, JAJAN, MM BOUADDI, SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM FACCHINI, LAMOUREUX, NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. CABARET	Pouvoir à :	Mme CARLIER
M. ATAKAYA	Pouvoir à :	Mme FAZAL
M. MARTIN	Pouvoir à :	Mme FOURRIER-CESBRON
Mme BARBETTE	Pouvoir à :	M. BOUKHACHBA
M. AKABLI	Pouvoir à :	Mme CAPON
M. LELONG	Pouvoir à :	Mme LEHNER
Mme MAUPIN	Pouvoir à :	M. RIFI SAIDI
Mme M'BAYE-DIAO	Pouvoir à :	Mme JAJAN
Mme MEHADJI	Pouvoir à :	M. BOULHAMANE

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	39
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : M. LEMAIRE	1

■ Rapport de présentation :

Monsieur Abdoulaye DEME, conseiller municipal délégué, expose :

Dans le cadre de la convention d'objectifs tripartite entre la Ville de Creil, le Boxing club de l'Agglomération creilloise et le boxeur creillois Cédric VITU, conclue pour les années 2017, 2018 et 2019, il est proposé d'allouer au club de boxe Ring André Clerc une subvention complémentaire de 8 000,00 €, pour aider la préparation et l'accompagnement du sportif de haut niveau.

Cette subvention permettra de couvrir, en partie, les frais les entraînements spécifiques, le coaching, le matériel et les déplacements. Le 15 novembre prochain, à l'Aréna de Bercy, Cédric VITU combattra pour le titre de Champion du Monde GOLD.

Il vous est demandé d'approuver le versement d'une subvention complémentaire d'un montant de 8 000,00 €, au club de boxe Ring André Clerc Agglomération creilloise.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « Vie associative et sportive » en date du 19 septembre 2019,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'approuver le versement, au club de boxe Ring André Clerc Agglomération creilloise, d'une subvention d'un montant de 8 000,00 €, dans le cadre de la préparation de sport de haut niveau.

Article 2 : d'imputer la dépense correspondante sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la Ville, sur le compte n°6574/40/DB.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Date d'affichage : **22 OCT. 2019**

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :
Jean-Claude VILLEMAIN

Alain
Pour le Maire
et par délégation
Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise



DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 25.10.19
et publication ou notification le 25.10.19
affiché le 22.10.19
CREIL, le 25.10.2019

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services Techniques
Jacques VILMONT